

DOSSIER D'INSCRIPTION

« DISPOSITIF COUP DE POUCE : SPORT ET CULTURE »



CCAS
Centre Communal d'Action Sociale
CAPINGHEM

DISPOSITIF
Coup de Pouce
Sport et Culture
DU CCAS DE CAPINGHEM



THÉÂTRE DANSE FOOT KARATÉ CAPOEIRA JUJUTSU



Le dispositif *Coup de Pouce Sport et Culture* du CCAS de Cappinghem permet aux enfants scolarisés de la maternelle au CM2 et résidant à Cappinghem d'accéder à une pratique sportive ou culturelle au sein des associations partenaires de la commune de Cappinghem.



CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ

Quotient familial CAF inférieur ou égal à 500 (Tranche A)



PRISE EN CHARGE

Le montant de cette prise en charge est fixé à **70 %** du coût de l'inscription, dans la limite maximale de **100 €** par enfant.



PARTIE ADMINISTRATIVE

Date du dépôt du dossier en mairie : ___ / ___ / _____

Nom de l'agent de la mairie ayant réceptionné le dossier :

Signature de l'agent :



DOSSIER D'INSCRIPTION

1. Représentant légal de l'enfant :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

2. Informations concernant l'enfant

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / _____

Nom de l'école : _____ Classe : _____

3. Choix : (Cocher une seule case)

Théâtre Danse Football Karaté Capoeira Jujutsu

4. Pièces justificatives obligatoires à joindre à ce dossier :

- Une attestation CAF et COEF CAF de moins de 3 mois, inférieur ou égal à 500 euros.
(téléchargeable sur votre compte CAF en ligne)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

5. Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e), représentant(e) légal(e) de l'enfant désigné ci-dessus, certifie que les renseignements fournis dans ce dossier sont exacts et complets.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'attribution de l'aide « Coup de Pouce Sport et Culture ».

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / _____

Signature du représentant légal :



CONTRAT D'ENGAGEMENT Dispositif « Coup de pouce Sport et Culture »

Parce que l'accès au sport et à la culture est un facteur essentiel d'épanouissement, à la confiance en soi et à la réussite des enfants, le Centre Communal d'Action Sociale de Capinghem met en place le dispositif « **Coup de pouce Sport et Culture** ».

Cette aide est destinée aux enfants scolarisés de la maternelle au CM2 et résidant à Capinghem qui souhaitent pratiquer une activité sportive ou culturelle au sein d'une association partenaire du dispositif. Afin de soutenir certaines familles, le CCAS prend en charge **70 % du coût de l'inscription**, dans la limite de **100 € par enfant**, sous réserve de remplir les conditions d'éligibilité suivantes :

Résider à Capinghem.

Avoir un enfant scolarisé de la maternelle au CM2.

Disposer d'un **quotient familial CAF inférieur ou égal à 500 (Tranche A)**.

Les activités concernées comprennent au choix le théâtre, la danse, le football, le karaté, la capoeira et le jujutsu. [L'aide est accordée pour une seule activité par enfant et par saison associative.](#) Après validation du dossier par le CCAS, l'aide est versée directement à l'association concernée. La famille règle uniquement le montant restant à sa charge.

Engagement du représentant légal

Je soussigné(e),

Représentant(e) légal(e) de l'enfant

- Déclare avoir pris connaissance des modalités du dispositif « **Coup de pouce Sport et Culture** ».
- M'engage à inscrire mon enfant à **une seule association partenaire** au titre de cette aide, pour la saison associative concernée.
- M'engage à régler le complément.

Fait à Capinghem, le / /

Signature du représentant légal :

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Marie Claude FICHELLE,
Vice-Présidente du CCAS de Capinghem